Ajamont
ISSN : 3098-1425
Éditeur : Cour administrative d'appel de Toulouse

2026/2

Rejet de la demande d'annulation du permis de construire autorisant la réalisation d'un immeuble collectif de 44 logements à Béziers

https://publications-prairial.fr/ajamont/index.php?id=455

Référence électronique
« Rejet de la demande d'annulation du permis de construire autorisant la réalisation d'un immeuble collectif de 44 logements à Béziers », *Ajamont* [En ligne], 2026/2, mis en ligne le 02 septembre 2026, consulté le 27 novembre 2026. URL : https://publications-prairial.fr/ajamont/index.php?id=455

Droits d'auteur
CC BY-NC-SA 4.0

Prairial
Pôle éditorial
Lyon Saint-Étienne

DÉCISION DE JUSTICE

CAA Toulouse, 4ème chambre – N° 24TL03221 – M. H. et Mme N. et autres – 11 décembre 2025 – C

Pourvoi Conseil d'État n°512622

RÉSUMÉ

Droits d'auteur
CC BY-NC-SA 4.0

1 Le 17 novembre 2022, le maire de Béziers a délivré à une société de promotion immobilière un permis de construire d'un bâtiment de 44 logements sur un terrain situé le long du boulevard de Genève. Plusieurs voisins du projet ont demandé au tribunal administratif de Montpellier d'annuler ce permis de construire. Le tribunal administratif a rejeté leur demande par un jugement du 31 octobre 2024 après avoir relevé, dans un premier jugement du 25 avril 2024, l'existence d'un vice dans la composition du dossier de demande, lequel a été régularisé par la délivrance d'un permis modificatif.

2 La cour administrative d'appel de Toulouse, saisie en appel de ces deux jugements par les demandeurs de première instance, s'est prononcée à nouveau sur la légalité du permis de construire pour ce projet d'immeuble collectif. L'appel ainsi formé a été rejeté après avoir notamment estimé que la réalisation du projet n'aggravera pas les risques de circulation pour les usagers du boulevard de Genève et qu'il ne porte pas atteinte à la qualité urbaine, architecturale, environnementale et paysagère du quartier.

INDEX

Rubriques
Urbanisme et aménagement du territoire